

Province de Québec M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Présences

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le mardi le 2 juillet 2019, à compter de 20h00, forment quorum et siègent sous la présidence du maire M. Georges-Henri Parenteau et Messieurs les conseillers: Jean Beaubien, Éric Tessier, Jacques Mondou, Claude Villiard, Yvan Côté et Louis St-Germain.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2019-07-069

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Claude Villiard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 3.5 et 6.1 de l'ordre du jour et en laissant le varia ouvert.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal
- 3- Administration générale
 - 3.1 Lecture et adoption des comptes à payer
 - 3.2 Rapport mensuel du maire
 - 3.3 Rapport mensuel des conseillers
 - 3.4 Fermeture du bureau pour les vacances estivales
 - ~~3.5 Octroi du contrat à la cour municipale pour les services professionnels d'avocats~~
- 4- Sécurité incendie
 - 4.1 Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de prévention de la Ville de Sorel-Tracy et autorisation de signature
- 5- Santé
 - 5.1 Demande de don - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel
- 6- Urbanisme
 - ~~6.1 Demande de collaboration de l'organisme du bassin Versant Yamaska pour la Baie Saint-François~~
- 7- Loisirs et culture
 - 7.1 Embauche d'une 2^e ressource pour le camp de jour
- 8- Varia
- 9- Correspondance
- 10- Période de questions
- 11- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-07-070

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller M. Louis St-Germain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal et d'en autoriser la signature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-07-071

3.1 Lecture et adoption des déboursés et des comptes à payer

La directrice générale, Mme Anny Boisjoli, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 4 juin au 2 juillet 2019.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jacques Mondou, appuyé par le conseiller M. Éric Tessier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés au montant de 60,666.42 \$ pour la période du 4 juin au 2 juillet 2019.

La liste des déboursés et comptes à payer est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 Rapport mensuel du maire

Sujet à discussion.

3.3 Rapport mensuel des conseillers

Sujet à discussion.

2019-07-072

3.4 Fermeture du bureau pour les vacances estivales

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier, appuyé par le conseiller M. Claude Villiard et résolu de fermer le bureau municipal pour les vacances estivales du 22 juillet au 2 août 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.5 Octroi du contrat à la cour municipale pour les services professionnels d'avocats

Point retiré de l'ordre du jour.

2019-07-073

4.1 Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de prévention de la Ville de Sorel-Tracy et autorisation de signature

Considérant que la municipalité de Saint-Gérard-Majella et la ville de Sorel-Tracy sont parvenues à une entente relativement à la signature d'un protocole d'entente intermunicipale relatif à la fourniture de services de prévention, le tout tel que soumis;

Considérant qu'il y a lieu pour le conseil d'autoriser la signature de ladite entente avec la Ville de Sorel-Tracy;

Il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jacques Mondou et résolu :

QUE le conseil autorise le maire, M. Georges-Henri Parenteau et la directrice générale, Mme Anny Boisjoli à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella le protocole d'entente intermunicipale à fournir des services de prévention;

QUE cette entente soit effective au 1^{er} janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2021 sans tacite reconduction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-07-074

5.1 Demande de don - Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier, appuyé par le conseiller M. Louis St-Germain de donner un don de 125 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour la lutte contre le cancer du sein.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1 Demande de collaboration de l'Organisme du bassin Versant Yamaska pour la Baie Saint-François

Point retiré de l'ordre du jour.

2019-07-075

7.1 Embauche d'une 2^e ressource pour le camp de jour

Considérant qu'il y a 21 enfants d'inscrits au camp de jour;

Considérant que le nombre maximal permis est de 15 enfants par animatrice;

Considérant que la municipalité avait reçu l'offre de service de Chloé Beaubien pour aider au camp de jour;

Il est proposé par le conseiller Jacques Mondou, appuyé par le conseiller M. Yvan Côté et résolu :

D'AUTORISER l'embauche de Chloé Beaubien à temps plein au tarif de 13 \$ de l'heure pour une période de 8 semaines afin de combler les besoins du camp de jour.

M. le conseiller Jean Beaubien ne participe pas aux discussions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. VARIA

8.1 Autorisation d'achat et d'installation de ponceaux de fossé

Il est proposé par le conseiller M. Jacques Mondou, appuyé par le conseiller M. Yvan Côté et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de ponceaux afin d'effectuer un passage sur la partie du terrain agricole derrière le bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2019-07-076

8.2 Résolution autorisation la vente du 435, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella

Considérant l'offre d'achat de Demanche et Fils inc. au montant de 47 000 \$ plus taxes applicables en date du 21 septembre 2018 pour le bâtiment du 435 rang St-Antoine;

Considérant que tous les documents relatifs à la vente ont été fournis par la municipalité de Saint-Gérard-Majella;

Considérant que le bâtiment a fait l'objet d'une inspection de la part de l'acheteur, le tout à ses frais et sans garantie légale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Mondou, appuyé par le conseiller Yvan Côté et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'ACCEPTER l'offre d'achat de Demanche et Fils inc. au montant de 47 000 \$ plus taxes applicables pour la vente du bâtiment situé au 435, rang St-Antoine;

D'AUTORISER le maire, M. Georges-Henri Parenteau et la directrice générale, Mme Anny Boisjoli à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tous les documents relatifs à la vente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. CORRESPONDANCE

- MMQ
- MAMH - subvention de la TECQ 2019-2023

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-07-077

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par le conseiller M. Jacques Mondou, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu que la séance ordinaire soit levée à 21h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Georges-Henri Parenteau
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale/secr.-trésorière

Je, *Georges-Henri Parenteau*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

M. Georges-Henri Parenteau, maire